

versé chaque année de 1965 à 1969, année au cours de laquelle il y a eu plus de grèves, ou encore où on a versé des prestations plus importantes. Cette année-là, les syndicats canadiens ont touché \$16,000 d'allocations de grève, alors qu'ils avaient versé 41 millions de dollars à des syndicats internationaux. La réponse énumère des versements de pensions et de bien-être aux bénéficiaires s'élevant à \$2,700 en 1965, montant qui s'est accru au fil des années jusqu'à \$33,000 en 1969. Elle montre aussi des salaires bruts et autres rémunérations aux dirigeants et employés des syndicats internationaux allant de \$8,800 en 1965 à \$11,462 en 1969. De sorte que, monsieur l'Orateur, en 1969 les montants revenus aux Canadiens totalisent \$16,000, \$3,000 et \$11,000 c'est-à-dire, environ \$30,000 et par contre pour la même année l'argent versé aux syndicats internationaux se monte à 41 millions.

Parfois je me demande si les syndicats internationaux sont aussi sensibilisés au climat économique et aux conditions dans lesquelles les Canadiens travaillent qu'un syndicat canadien le serait. Monsieur l'Orateur, je me souviens d'une grève illégale déclenchée par les mécaniciens de chemin de fer il y a plusieurs années. Les cheminots de ma circonscription m'ont appelé et m'ont demandé de les rencontrer. Lorsque je les ai rencontrés, je leur ai demandé ce que leur syndicat faisait à ce propos. Ces hommes s'opposaient aux parcours prolongés. Ils m'ont dit, «Notre syndicat est un syndicat international. Il n'estime pas que notre problème est assez important pour s'en occuper. Voilà pourquoi nous déclenchons une grève illégale». Une commission royale d'enquête a étudié la question, ce qui a mis fin à la situation, et les travailleurs sont retournés au travail.

Si nous voulons étudier la question du contrôle de l'économie par des Canadiens, je crois qu'il faut considérer les deux côtés de la médaille. Si nous considérons les sociétés internationales comme la source de tous les maux, alors nous devons dire que les syndicats internationaux doivent être catalogués comme faisant partie de ces maux.

L'hon. M. Pepin: C'est parfaitement logique.

M. Horner: Merci. Il se produit dans notre économie des perturbations qui m'effraient. Les milieux d'affaires ont été apeurés par les mesures prises par le gouvernement. On demandera peut-être à quelles mesures je me reporte, et je signalerai que le Livre blanc sur la réforme fiscale a tout déclenché. Les milieux d'affaires sont rentrés dans leur coquille. Ils sont devenus hésitants et se demandaient si le gouvernement créait un climat propice à l'entreprise. Puis, on a présenté le bill tendant à modifier le Code canadien du travail, avec la disposition relative au changement technologique, dont on retrouve une version plus modérée dans le bill actuel. On a ensuite présenté le bill sur la concurrence, pour ensuite le retirer mais il pourrait réapparaître. Une série de mesures législatives diverses a rendu les milieux d'affaires plutôt hésitants, alors qu'ils se demandaient si le gouvernement leur créait un climat favorable.

Le député qui a parlé avant moi a dit que ce bill est un premier pas et que le gouvernement en a d'autres en tête. C'est pourquoi le monde des affaires s'inquiète. Il n'était pas particulièrement heureux à l'idée de la Corporation de développement du Canada, mais le bill l'établissant a été adopté et elle est maintenant en marche. Entre autres critères de sa création, elle ne devait pas servir au rachat du Canada et elle devait être rentable dès ses débuts. Monsieur l'Orateur, en considérant quelques exemples dans la province de Québec, nous pouvons dire que sa

Société d'investissement de la Couronne n'a pas trop bien réussi.

Notre pays fait face à un autre cycle d'inflation et le gouvernement n'agit pas. L'inflation peut être le résultat de dépenses gouvernementales considérables, de la mise en circulation d'une masse monétaire sans cesse accrue. Tout cela se produit actuellement. Nous sommes revenus à la situation de 1958 et de 1959, au moment où le parti conservateur a pris le pouvoir. Notre dollar valait alors \$1.05 É.-U., et la situation est la même aujourd'hui. Notre dollar augmente sans cesse et la mauvaise gestion de notre économie cause beaucoup de chômage.

Le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) prétend qu'il y a suffisamment de fonds canadiens pour racheter le Canada. Monsieur l'Orateur, au cours des quatre premiers mois de cette année, les gouvernements provinciaux ont emprunté sur le marché des obligations américain environ 1.5 milliard de dollars. Si le Canada disposait de tels montants, pourquoi les gouvernements néo-démocrates du Manitoba et de la Saskatchewan émettent-ils des obligations provinciales pour attirer l'argent canadien? On a beau jeu de dire que le capital d'investissement se distingue du capital propre, mais si nos gouvernements continuent d'emprunter et de dépenser à ce rythme, nous ne sommes plus qu'à un pas du socialisme préconisé par les radicaux et, en fait, à un pas du socialisme que le gouvernement fédéral me donne parfois l'impression de vouloir instaurer.

Quelle sera notre situation l'hiver prochain, monsieur l'Orateur? Nous aurons peut-être changé de gouvernement, mais du côté économique, nous serons aux prises avec le chômage et il se pourrait que l'inflation atteigne un sommet en janvier. Le gouvernement aura des décisions difficiles à prendre. Il trouvera peut-être que la mesure législative à l'étude actuellement n'est pas efficace et il s'orientera peut-être dans les investissements directs du côté des affaires. Nous ne sommes pas très loin de cela actuellement.

On dit souvent que les Canadiens peuvent racheter le Canada avec de l'argent canadien. Mais la chose est difficile, monsieur l'Orateur. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le dernier budget pour se rendre compte que notre dépense la plus considérable sert à payer l'intérêt sur notre dette nationale. Si nous partions à zéro avec un pays tout neuf, sans dettes, doté des richesses naturelles et des ressources en hommes que nous avons actuellement, nous pourrions probablement emprunter l'argent voulu pour faire progresser notre économie et susciter plus d'emplois, mais étant donné notre dette nationale, il est à peu près impossible que le gouvernement canadien et le monde des affaires au Canada puissent emprunter de l'argent.

En fait, le gouvernement fédéral lui-même a parfois de la difficulté à «colporter» sa dette, comme le signale un article du numéro de mai 1972 de la revue *Executive*. Il y est question de M. Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada, et des difficultés occasionnées au Canada par les taux élevés de l'inflation. A la page 28, on y signale qu'en 1968, au cours de la crise du change, et encore une fois alors «qu'Ottawa était incapable de colporter sa dette», la banque avait dû faire volte-face. Nous avons discuté quelque peu de la gestion de notre économie et de l'importance de notre dette. Comment ce bill modifiera-t-il toute cette conception? Je crois qu'il projettera une ombre de plus sur le commerce et qu'on pourra se demander s'il répondra aux intentions du gouvernement. Ne servira-t-il que dans de rares occasions comme lorsque le gouvernement a empêché la Home Oil de vendre son actif à l'Ash-